



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée SCHUMAN PERRET
LE HAVRE

FICHE INTENDANCE - IUT
OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER À LA RESTAURATION SCOLAIRE
int.0760058a@ac-normandie.fr

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Classe :

Adresse mail :

Adresse :

CP :

VILLE :

Boursier :

oui

non

Si oui joindre la notification de bourse (uniquement du CROUS)

Tout changement d'adresse ou de RIB devra être signalé à l'intendance.

COLLER OU AGRAFER LE RIB DE L'ÉTUDIANT POUR REMBOURSEMENT ÉVENTUEL DU SOLDE

Rappel :

- L'ouverture du SELF est de 11h45 à 12h45.
- Pour créer votre compte : télécharger l'application my turboself (l'identifiant demandé sera votre adresse mail figurant sur cette fiche et faire mot de passe oublié)
- Vous devez créditer votre compte avant de réserver. L'accès au SELF, vous sera refusé si votre solde est insuffisant.
- Vous devez réserver votre repas sur l'application my turboself avant 10h15 le jour même.
- Vous pouvez réserver vos repas sur plusieurs semaines.
- Pensez à enlever la réservation si vous n'y mangez pas.
- Pour les oublis de réservation : merci de vous présenter au SELF à 12h30, en donnant votre nom à l'agent et en lui présentant votre solde my turboself.
- Votre plateau doit comporter : une entrée, un plat, un produit laitier, un dessert et un pain. Vous ne pouvez pas vous resservir sans demander à un agent de restauration scolaire.
- Il est interdit d'entrer des aliments extérieurs.
- Il est interdit de sortir des aliments servis au SELF.

EN CAS DE NON-RESPECT DU PRÉSENT RÉGLEMENT, L'ACCÈS AU SELF POURRA VOUS ÊTRE DÉFINITIVEMENT REFUSÉ.